



Annales historiques de la Révolution française

354 | octobre-décembre 2008
Varia

Serge Bianchi et Roger Dupuy (dir.), *La Garde nationale entre nation et peuple en armes. Mythes et réalités, 1789-1871*

Martial Gantelet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/10969>

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008

Pagination : 239-240

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Martial Gantelet, « Serge Bianchi et Roger Dupuy (dir.), *La Garde nationale entre nation et peuple en armes. Mythes et réalités, 1789-1871* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 354 | octobre-décembre 2008, mis en ligne le 14 décembre 2009, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/10969>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

Serge Bianchi et Roger Dupuy (dir.), *La Garde nationale entre nation et peuple en armes. Mythes et réalités, 1789-1871*

Martial Gantelet

RÉFÉRENCE

Serge Bianchi et Roger Dupuy (dir.), *La Garde nationale entre nation et peuple en armes. Mythes et réalités, 1789-1871*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 561 p., ISBN 2-7535-0235-8, 24 €

- 1 Cet ouvrage issu d'un colloque récent offre des éclairages couvrant l'ensemble de la « Nation », et au-delà, ainsi que des perspectives balisées de recherche ; le tout dans une édition soignée. Une double introduction des maîtres d'œuvre, programmatique et historiographique, ouvre un recueil composé, outre des 29 interventions, d'un cahier d'illustrations richement commentées, sorte d'ébauche d'une histoire iconographique de la Garde nationale, d'une substantielle orientation bibliographique et archivistique enfin, d'une reproduction de textes fondamentaux et des débats suscités lors du colloque. Ne manquerait à cette impressionnante édition qu'une chronologie permettant de se repérer au sein d'événements reliant les guerres de Religion à la Commune.
- 2 La première partie évoque l'Ancien Régime des milices rurales (Y. Lagadec) et des gardes bourgeoises. Ce qui peut apparaître comme les « Prémisses et antécédents » de la garde nationale, a joué un rôle important, tant pour la défense des murs que pour la conscience collective des villes, du Moyen-Âge au XVIe siècle. Par la suite, les gardes bourgeoises ont vu leurs missions militaires s'amoinrir puis perdre toute pertinence avec Louis XIV. Elles se sont pourtant maintenues mais en se recentrant autour d'une fonction policière. Le quadrillage du territoire urbain, qu'elles offrent à moindre coût, permettrait ainsi

d'expliquer l'homéostasie des villes d'Ancien Régime. Certes relative, cette stabilité n'en apparaît pas moins étonnante compte tenu de la confrontation, au siècle des Lumières, d'un sous-encadrement policier et de dénivelés sociaux vertigineux. À Toulouse (J.-L. Laffont), comme en Bretagne (S. Perréon), la garde bourgeoise participe à l'ordinaire de l'ordre public. Dissimulée derrière le déclin de la fonction militaire, cette mission a longtemps été sous-estimée faute d'archives suffisantes. D'où l'intérêt, en fin de volume, du « survol des sources » proposé ; d'où l'intérêt aussi d'une démarche microhistorique : à Nantes, cet abord permet de saisir les ressorts d'une sécurité quotidienne inscrite dans une sociabilité de voisinage et dans un encadrement milicien (G. Saupin).

- 3 La partie suivante – « Genèse et création » – aborde la question des ruptures et des continuités entre les milices d'Ancien Régime, qu'elles soient bourgeoises, rurales ou provinciales, qu'elles soient de Lorraine (J.-P. Rothiot) ou de Corse (F. Pomponi), et les gardes nationales qui émergent spontanément dans la France en Révolution. Les nouvelles structures diffèrent. Dans leurs recrutements, le primat bourgeois et citoyen dépasse les conflits du XVIII^e siècle entre marchands et robins (B. Baumier). Surtout, les milices bourgeoises procédaient d'une société du privilège : l'exemption de logement militaire, la distinction sociale aussi, poussaient les marchands rennais à investir les postes d'officiers (G. Aubert). Logiquement la garde bourgeoise, comme les Jeux militaires qui en dérivait (C. Lamarre), disparaissent avec la société dans laquelle ils s'étaient épanouis. Enfin, le processus de politisation, impulsé notamment par l'élection des officiers, accentue la rupture avec le passé. Les gardes nationales quittent le giron municipal qui avait caractérisé leurs devancières : en suscitant des fédérations imbriquées à partir des initiatives locales, elles s'élèvent à la conscience nationale (D. Pingué). En contrepoint, ces structures sont prises dans les débats qui divisent la France et tentées, à Clermont-Ferrand notamment, de prendre position dans les rivalités politiques locales, au risque de basculer dans un césarisme au profit de leurs commandants (P. Bourdin).
- 4 Pour autant, bien que ne découlant pas des milices bourgeoises, les gardes nationales, par continuité fonctionnelle, s'inscrivent dans le sillage de l'autogestion policière des villes d'Ancien Régime (C. Denys). Dans les communautés urbaines, des plus importantes comme Paris (M. Genty) aux plus petites, c'est de la crainte du désordre et de la Grande peur qu'émergent, dès le printemps 1789, les « gardes », « milices » ou autres « légions » nécessaires au maintien de l'ordre. Les structures royales dépassées, à l'exception des Suisses qui partout vont assurer la soudure sécuritaire entre deux systèmes policiers (A. Czouz-Tornare), c'est aux gardes citoyennes, puis nationales, de reprendre les missions des milices bourgeoises d'antan. Plus profondément, dans cette continuité avec le passé, les tensions révolutionnaires réactivent des clivages anciens : en Provence, la crise commencée en 1787 réactualise d'anciennes oppositions issues des XVI^e et XVII^e siècles entre les oligarchies municipales et la noblesse provinciale (R. Blaufarb) ; dans le Midi, comme une réplique d'un traumatisme ancien, des « légions » concurrentes rejouent les guerres de religion au point de radicaliser dans un conflit catholiques-protestants, les prises de positions révolutionnaires et contre-révolutionnaires (V. Sottocasa).
- 5 La troisième partie – « Les gardes en Révolution » – inscrit la question dans la décennie post-1789. Les gardes nationales, à l'image des gardes rurales en Ille-et-Vilaine et en Seine-et-Oise (S. Bianchi), semblent alors s'inscrire dans une évolution classique faisant succéder une éclosion spontanée, un apogée et un déclin. La première étape, au début de la Révolution, trouve son point culminant lors de la fête de la Fédération : les symboles

des étendards alors déployés par la garde nationale de Paris célèbrent, dans le consensus, la liberté – le bonnet phrygien – et l'unité – le faisceau – en occultant, ou en ignorant, la violence du peuple et l'obstruction du roi (É. Liris). Et dans les mois qui suivent, en 1791 (Varennes) puis en 1792 (la guerre), la garde nationale incarne la Nation en armes : triomphe alors le projet des « militaires patriotes » contesté depuis 1789 (P. Catros).

- 6 Mais déjà de lourdes contradictions travaillent l'institution : le départ des volontaires pour la guerre réduit les effectifs (B. Ciotti) alors que l'ouverture aux citoyens passifs, dès lors nécessaire, introduit les revendications sociales dans le débat politique (S. Guicheteau). Partout, et notamment dans le Midi, une politisation croissante divise, jusque dans les villages, les différentes gardes nationales (S. Clay). Progressivement elles manquent à leurs missions : de forces de l'ordre, elles deviennent ferment de désordres. Aussi, face à une demande croissante de sécurité, des professionnels – la gendarmerie – tendent à remplacer le peuple en armes. Sous le Directoire, victime de ses contradictions, la garde nationale se vide de sa substance et de son dynamisme : elle ne réagit pas au 18 brumaire ; elle se trouve réduite par le Consulat à des tâches de police urbaine auxiliaire (B. Gainot).
- 7 Enfin, la quatrième partie – « De la Révolution à la Troisième république » – évoque l'évolution de la garde nationale jusqu'à sa suppression au lendemain de la Commune. Ce dernier événement, tout comme la Seconde République (R. Demeude), amplifie les contradictions originelles : implication révolutionnaire et démocratique d'un côté ; réalité du maintien de l'ordre et tropisme conservateur de l'autre (A. Crépin). Sur le XIX^e siècle, cette contradiction structurelle détermine des mémoires concurrentes, construites et réactivées depuis 1789 (A. Forrest), et menace l'unité des gardes nationales : dans le Paris de la monarchie de Juillet, les élections des officiers (L. Hincker) politisent, à contre-courant des objectifs de l'État orléaniste, les classes moyennes (M. Larrère). Enfin, entre débordement, passivité ou implication, la garde nationale, sur la période, peine à trouver le positionnement adéquat face aux émeutes populaires (B. Benoît).
- 8 Bref, par ces éclairages diversifiés, cet ouvrage ouvre de vastes perspectives de recherches pour lesquelles il fournit les outils conceptuels et méthodologiques – comparatisme, microhistoire, temps court-temps long – nécessaires. En somme, au-delà du seul bilan historiographique, un modèle de colloque heuristique.